

AIREP

**Association Iséroise de Réflexions et
d'Echanges en Psychomotricité**



6, Rue Berthe de Boissieux boîte 42 - 38000 GRENOBLE

Airep38@yahoo.fr Site internet : www.airep.org

Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 82380234638 auprès du préfet de région
N° Siret : 41306763800028

APPROFONDISSEMENT DE LA RELAXATION DANS LA PRATIQUE PSYCHOMOTRICE

Formation animée par Aurore JUILLARD, psychomotricienne

7/8 octobre 2023 et 13/14 janvier 2024

LIEU

La Baj'art 20, rue de la Bajatière 38100 GRENOBLE

Accès transport en commun :

Bus C4 arrêts Bajatière ou Mallifaud

Tram A arrêt Lycée Emmanuel Mounier

HORAIRES

Samedi de 9h à 18h - Dimanche de 9h à 16h avec une heure de pause pour le repas (soit 28h de formation)

Nombre de participants : minimum 8 - maximum 12

Date limite d'inscription : 8 septembre 2023

OBJECTIFS

- Rappels des fondamentaux historiques de la relaxation au regard du soin actuel : objectifs, enjeux, vécus corporels.
- Vivre ses propres expériences de relaxation dans une réflexion psychomotrice en groupe.
- Travailler autour de réflexions théorico-cliniques pour enrichir sa pratique.
- Ajuster sa posture de relaxateur : travailler sa posture, sa voix, son toucher, ses mots.

CONTENUS

Formation pratique (70%), théorique (15%) et théorico-clinique (15%).

METHODE

Il sera proposé aux participants différentes pratiques de relaxation :

- Des expériences de training autogène progressif d'Yves RANTY : pratique théorisée à partir du training autogène de Schultz et de la rééducation psychotonique d'Ajuriaguerra.
- Un approfondissement de la méthode Wintrebert : méthode de relaxation activo-passive théorisée pour un travail en relaxation auprès des enfants mais adaptable à l'adulte et la personne âgée.

Un support Power Point sera proposé et transmis aux participants.

2x2jours à 3 mois d'intervalle pour permettre un retour d'expérience.

ENCADREMENT DE LA FORMATION

Aurore JUIILLARD, psychomotricienne DE, Hôpital St Joseph St Luc LYON

Enseignante, coordinatrice des 3ème année, département de psychomotricité, ISTR, LYON

Formatrice au sein de la Société Française de Relaxation Psychothérapique (SFRP)

Présidente de la SFRP

PUBLIC

Psychomotricien(ne)s diplômés

COÛT

- Financement individuel adhérent(e) AIREP ou autre association de psychomotriciens de la Région Rhône-Alpes (ARP, APS, AP 42, GREPAD, ARP74): 280 euros (nous joindre un justificatif)
- Financement individuel non adhérent(e) AIREP ou autre association Rhône Alpes : 320 euros
- Chômeur(euse) adhérent(e) : 220 euros (nous joindre un justificatif)
- Chômeur(euse) non-adhérent(e) : 240 euros (nous joindre un justificatif)
- Financement employeur : 400 euros

*Si vous souhaitez adhérer à l'AIREP à l'occasion de ce stage, en voici les tarifs :

Psychomotricien(ne) temps partiel (> 17,5 heures) ou temps plein : 25 euros

Psychomotricien(ne) temps partiel (<17,5 heures) ou adhérent à autre association régionale (ARP, APS, AP 42, GREPAD, ARP 74): 17,50 euros

Etudiants/chômeurs : 12 euros

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Renvoyer le bulletin ci-dessous complété et accompagné de 2 chèques à l'ordre de l'AIREP : l'un d'un montant de 30 % de la totalité des frais d'inscription, correspondant aux arrhes, l'autre des 70 % restants (tarifs sur le bulletin d'inscription selon votre situation) à :

Géraldine BASSO 7, bd de Jomardière 38120 Saint-Égrève.

Les chèques ne seront encaissés qu'après la formation.

Une convention de formation sera envoyée dès réception de l'inscription. Vous en renverrez alors un exemplaire signé. Votre inscription sera alors validée.

Si vous vous inscrivez au titre de votre employeur : Envoyez néanmoins le bulletin ci-dessous par courrier ou courriel à **Géraldine BASSO** à geraldine.basso@gmail.com ou à l'adresse ci-dessus.

Dès que vous recevrez confirmation de votre employeur prévenez Géraldine BASSO qui enverra alors une convention à votre employeur. Indiquez également si vous vous inscrivez même si votre employeur refuse la prise en charge et joignez alors un chèque du montant de l'inscription individuelle correspondante.

Les modalités pratiques vous parviendront un mois avant le début du stage.

BULLETIN D'INSCRIPTION - AIREP formation
APPROFONDISSEMENT DE LA RELAXATION DANS LA PRATIQUE
PSYCHOMOTRICE
7/8 octobre 2023 et 13/14 janvier 2024

Bulletin d'inscription complété et règlement par chèque à envoyer en totalité, à l'ordre de « AIREP », à l'adresse suivante :

Géraldine BASSO
7, bd de Jomardière
38120 Saint-Égrève
06.27.34.53.06
geraldine.basso@gmail.com

INFORMATIONS SUR LE STAGIAIRE

Nom..... Prénom.....

Adresse.....

.....

Téléphone(s)..... Courriel

Profession(s).....

Année d'obtention du diplôme de psychomotricité :

Lieu(x) d'exercice professionnel et type(s) de public(s) accompagné(s) :

.....

.....

.....

FRAIS DE FORMATION

Cocher la situation concernée :

- Adhérent(e) AIREP ou autre asso Rhône Alpes (justificatif adhésion)
- Non adhérent(e)
- Chômeur(euse) adhérent(e) (justificatifs adhésion et chômage)
- Chômeur(euse) non adhérent(e) (justificatif chômage)
- Prise en charge par l'employeur*

	Tarif	30 % (1er chèque à fournir = arrhes).	70 % (2ème chèque à fournir)
Adhérent AIREP ou autre asso Rhône Alpes	280 €	84 €	196 €
Non adhérent	320 €	96 €	224 €
Chômeur adhérent	220 €	66 €	154 €
Chômeur non adhérents	240 €	72 €	168 €
Prise en charge par l'employeur*	400 €	120 €	280 €

*Dans cette situation, remplir la partir ci-dessous. La totalité sera réglée par l'employeur à l'issue du stage sur envoi de la facture.

INFORMATIONS SUR L'EMPLOYEUR

Nom de l'établissement :

Adresse:.....

.....

Adresse de facturation si différente :.....

.....

Numéro de téléphone :

Nom et mail de la personne chargée du suivi du dossier :.....

.....

Pour toute demande d'information :

Géraldine BASSO

06.27.34.53.06

geraldine.basso@gmail.com